

Image not found or type unknown



## Partage en cas de divorce

Par **christe51**, le **23/07/2013** à **20:19**

Mon mari a achete une maison en 1993 a son nom .Nous nous sommes mariés en 1998 et nous avons eu deux enfants après 15 ans de mariage la maison est toujours qu a son nom , il refuse de la remettre a nos deux noms, sachant que depuis 15 ans nous avons agrandi la maison et refait divers travaux le prix a plusque triplés. En cas de divorce a quoi aurais je le droit ou en cas de décès a qui reviendrais la maison sachant qu aucun papiers n a été fait.